



Faux ou erreur ?????

Par **Parisien123**, le **20/05/2021** à **16:54**

Bonjour.

J'ai déposé une plainte CPC pour faux et usage de faux.

Lors des auditions, les personnes concernées ont plaidé l'erreur.

Une personne peut elle échapper à des poursuites pour faux au motif qu'il aurait "soit disant" fait une erreur ?

Merci beaucoup

Par **CUJAS 26150**, le **21/06/2021** à **11:39**

Bonjour,

je pense qu'on ne peut pas échapper à une condamnation dans le cas de vos adversaires.

En effet, il ne s'agit ni d'une erreur de droit ni d'un fait justificatif.

De plus, le tribunal correctionnel est la juridiction pénale la plus sévère du fait qu'elle est composée uniquement de magistrats professionnels.

Par **Yukiko**, le **21/06/2021** à **12:05**

Bonjour,

Le délit de faux ou usage de faux n'est constitué que s'il y a eu intention de fraude.
L'utilisation de bonne foi d'un document dont on ignore qu'il est inexact n'est pas pénalement répréhensible. Elle ne peut avoir que des conséquences civiles.